

LE BREIL SUR MERIZE

Séance du CONSEIL MUNICIPAL du 08 Juillet 2008

session ordinaire

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Date de convocation : 01 Juillet 2008

Date d'affichage : 17 Juillet 2008

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Etaient présents : M.HUBERT Jean-Paul, MM. Alain FURON, Raymond ESNAULT, Mme Valérie GROUHEL, adjoints, MM.JUGE Didier, DESCHOOLMEESTER Denis, MARIS Jean-Claude, CABALLERO Christelle, BEUVIER Pascal, MOISE Tania, TORCHE Thierry, FROMONT Nathalie, JULIEN Laure, BERNIER Yves, MATTE Gérard, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : néant

Il n'est pas fait d'observation sur le précédent compte-rendu.

AMENAGEMENT PAYSAGER PLACE DE VERDUN

Suite à la décision de la commission d'appel d'offres du 23 juin dernier sur la désignation des entreprises pour effectuer les travaux d'aménagement paysager avec création de parking place de Verdun, après avoir pris connaissance de l'analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre,

Le Conseil Municipal décide du choix des entreprises et valide celles retenues par la commission d'appel d'offres retenues, à savoir

Lot 1	démolitions	Ent. DIVARE Tuffé	11.920€ HT
Lot 2	maçonnerie	SARL CHARLOT Construction Le Breil, après renégociation	16.913,75€ HT
Lot 3	charpente couvert.	Ent. H et H Bouloire	8.866,10€ HT

Après s'être déplacé sur plusieurs sites afin de constater les effets de l'utilisation du collclair et du starmine, le Conseil Municipal décide de retenir l'option Collclair, la teinte devra se rapprocher du ton sable et non ocre.

Lot 4	VRD espaces verts	avec options 1 et 3 Ent COLAS Champagné, après renégociation	64.961,60€ HT
soit un coût total de			102.661,45€ HT

Et autorise le maire à signer les marchés de travaux à intervenir.

ELUS REFERENTS

Le Conseil Municipal désigne au titre

- de la lutte contre l'insécurité routière.

- Monsieur Raymond ESNAULT

aura un rôle transversal pour porter les thèmes de la sécurité routière et pour initier ou accompagner la mise en œuvre d'actions de prévention et de sensibilisation.

- de la défense.

- Monsieur Yves BERNIER

sera l'interlocuteur privilégié des autorités préfectorales et militaires du département et aura pour vocation le développement du lien Armée-Nation.

- de la préparation et de la lutte contre le risque de pandémie grippale.

- Madame Valérie GROUHEL

Sera le correspondant communal « sécurité civile » et l'interlocuteur privilégié des services de l'Etat dans le travail de préparation à la lutte contre une pandémie grippale, ou une épizootie aviaire.

ECOLE

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation d'heures complémentaires pour les A.T.S.E.M. dans le cadre des activités pédagogiques organisées par les enseignants à la fin de l'année scolaire. Le Maire pourra indemniser les agents seulement pour ce type d'intervention.

COMPTE RENDUS REUNIONS

Le Conseil Municipal prend acte des comptes - rendus de la réunion du conseil communautaire en date du 23 mai 2008, du SMIRGEOMES du 16 mai 2008 et du S.I.V.O.S. du 15 et 29 mai 2008.

BATIMENTS

Immeubles 5 Place St Pierre et 4 rue des Tisserands

Suite à la réclamation de Melle PIROLLEY sur des problèmes de bruit à son logement 5 place St Pierre, et après étude chiffrée par l'entreprise SARL les Landes, le Conseil Municipal demande le passage de la commission communale des Bâtiments qui vérifiera le bien fondé ou non de la demande. La réponse est attendue pour la réunion de septembre afin que le Conseil Municipal puisse en délibérer.

Suite à la réclamation de M. Mme PEAN domiciliés 4 rue des Tisserands sur des travaux de rénovation, (salle de bain,...), le Conseil Municipal demande que des devis soient sollicités afin de connaître le coût.

Commission communale des bâtiments

Le Conseil Municipal accepte l'intégration de Monsieur Pascal BEUVIER au sein de la commission communale des bâtiments.

LECTURE COURRIERS

Le Conseil Municipal prend acte

- des remerciements du Comité des Fêtes et des A.F.N. pour la subvention communale qui leur a été versée.
- de la demande de la directrice d'école
 - o pour l'achat d'un ordinateur portable pour le bureau du directeur afin de saisir la base élèves à la prochaine rentrée scolaire – avis favorable –
 - o pour l'achat de mobilier scolaire complémentaire pour les classes existantes – avis favorable -

La commission communale des finances étudiera les propositions afin que les commandes puissent avoir lieu dans les meilleurs délais pour une livraison à la rentrée de septembre.

- de la demande par le président de l'USB football
 - o pour repeindre les mains courantes, les buts et l'intérieur de la buvette sur le terrain de sport – avis favorable – la peinture sera fournie par la commune et le travail sera réalisé par les membres de l'USB Football.
 - o Pour revoir l'intérieur des vestiaires – les commissions communales des « Bâtiments » et « Urbanisme Environnement Cadre de Vie » se déplaceront.

M.RICHARD, président de l'USB Football, signale qu'il envisagerait de mettre à disposition un but et son filet pour les jeunes, afin d'éviter que ces derniers jouent sur les terrains qui viennent d'être refaits et malgré l'interdiction de marcher dessus. Certains membres du Conseil Municipal se déplaceront pour déterminer l'endroit. L'installation devra être faite selon les normes de sécurité en vigueur.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Sur proposition de la commission communale « Urbanisme-Environnement-Cadre de Vie », le Conseil Municipal décide de ne pas user de son droit de préemption urbain pour les parcelles cadastrées section n°1186,1455 et 1452.

Séance levée à 22 heures

Prochaine séance : mardi 02 septembre 2008